



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

États financiers 2021 de la Ville de Mont-Saint Hilaire : Des surplus affectés à la protection de l'environnement et du patrimoine

Mont-Saint-Hilaire, le 3 mai 2022 – Le rapport financier 2021 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, déposé lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 2 mai 2022, fait état d'un excédent de fonctionnement consolidé de 4 806 500 \$. Une partie de ces surplus, pour un total de 855 000 \$, sera consacrée à la protection et à la mise en valeur de l'environnement et du patrimoine.

Afin de pouvoir injecter 628 750 \$ dans la réserve financière dédiée à la protection des milieux naturels, le conseil a déposé un projet de règlement pour faire passer la limite maximale de cette réserve financière de 500 000 \$ à 5 M \$. La somme prévue de 628 750 \$ y sera injectée lorsque le règlement entrera en vigueur.

De plus, le conseil a pris la décision de créer un surplus affecté au montant de 226 250 \$ dédié à la protection et à la mise en valeur du patrimoine immobilier.

L'affectation de ces sommes à l'environnement et au patrimoine découle de la décision du conseil de modifier la Politique de gestion des réserves financières et des surplus affectés. Le résiduel de l'excédent de fonctionnement sera distribué en fonction de cette nouvelle politique.

« Avec les modifications que nous avons apportées à la Politique, nous réaffirmons l'importance cruciale des enjeux environnementaux et patrimoniaux pour notre municipalité. Celles-ci donneront plus de marge de manœuvre et d'agilité à la Ville pour agir concrètement sur ces enjeux à court, moyen et long terme, et ce, tout en considérant notre capacité budgétaire ainsi que la fluctuation éventuelle de nos états financiers », souligne monsieur Marc-André Guertin, maire de Mont-Saint-Hilaire.

Le contexte de surenchère dans le marché immobilier explique en partie le surplus de l'année 2021. En effet, des revenus supplémentaires de 3M \$, par rapport au montant budgétisé, ont été réalisés sur les droits de mutation. De plus, la réduction de quelques dépenses à la suite de l'annulation de certaines activités en contexte pandémique fait aussi partie des facteurs expliquant le surplus.

Investissements de 11,7 M\$ en immobilisations

En 2021, un total de 11,7 M \$ a été investi dans les immobilisations, dont 7,2 M \$ dans des travaux d'infrastructures, 1,6 M \$ dans l'acquisition de terrains, 1,7 M \$ dans les parcs et, pour compléter, 1,0 M \$ dans les bâtiments municipaux, l'achat d'équipement et de modules de jeux.



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Contrôle de la dette

Au 31 décembre 2021, la dette se situe à 36,7 M\$, soit une augmentation de 4,8 M\$ par rapport à 2020, mais ce montant demeure tout de même inférieur à celui de 2017.

Dette à l'ensemble (en millions de \$)				
2017	2018	2019	2020	2021
46,1 M\$	42,0 M\$	39,4 M\$	31,9 M\$	36,7 M\$

La diminution globale de la dette a été réalisée, entre autres, grâce aux stratégies financières implantées par le conseil municipal au cours des dernières années, à la vente de la caserne en 2019 et au fait que les années 2019-2020 aient été majoritairement consacrées à la planification de projets. Ceci a, par ailleurs, permis à la Ville de dégager une marge de manœuvre rendant possibles la réalisation et le financement de divers projets, comme prévu à son Programme triennal d'immobilisations.

« Même si le rapport sur la situation financière de la Ville fait état d'un surplus en 2021, nous nous devons de demeurer prudents, car depuis le début de l'année, le taux d'inflation est largement supérieur à nos prévisions budgétaires, précise M. Gaston Meilleur, conseiller district 2 – des Patriotes. Cette situation engendre un impact financier non négligeable sur les contrats et les projets d'investissements de la ville. Dans ce contexte incertain, la volonté du conseil est de conserver une marge de manœuvre afin de combler ce manque à gagner. »

Le rapport financier 2021 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire peut être consulté sur le site Internet de la Ville : villemsh.ca.

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 200 citoyens. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.

- 30 -

Source : Ville de Mont-Saint-Hilaire
Information : Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca